



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux psychiatriques

Question écrite n° 72301

Texte de la question

M. Jacques Remiller souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la sécurité des personnels de l'hôpital de Pau. En effet, il y a quelques mois, cet hôpital psychiatrique avait été le théâtre de deux drames, les assassinats d'une aide-soignante et d'une infirmière, par l'un des patients. Cette semaine, c'est un détenu, enfermé dans le quartier de haute sécurité de l'hôpital accueillant les malades dangereux, qui a pu s'échapper en menaçant les personnels de l'hôpital. Il souhaiterait connaître les mesures concrètes que compte prendre le Gouvernement pour contribuer efficacement au renforcement de la sécurité de l'hôpital de Pau et de ses personnels.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72301

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 août 2005, page 7781